

# Saint-Blaise

Commune de Saint-Blaise, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel

ISOS  
Ortsbilder®



Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © Bureau pour l'ISOS

Localité viticole formée de trois tissus égrenés sur le cours d'un ruisseau. Structure triangulaire du quartier centré sur le temple. Implantation en balcon du périmètre supérieur. Quartier de la gare.



Carte Siegfried 1875



Carte nationale 2005

## Village urbanisé



|     |                                    |
|-----|------------------------------------|
| XX/ | Qualités de la situation           |
| XX/ | Qualités spatiales                 |
| XXX | Qualités historico-architecturales |



**Saint-Blaise**

Commune de Saint-Blaise, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel



1



2 Quartier de la gare



3



4



5 Quartier du bas



6

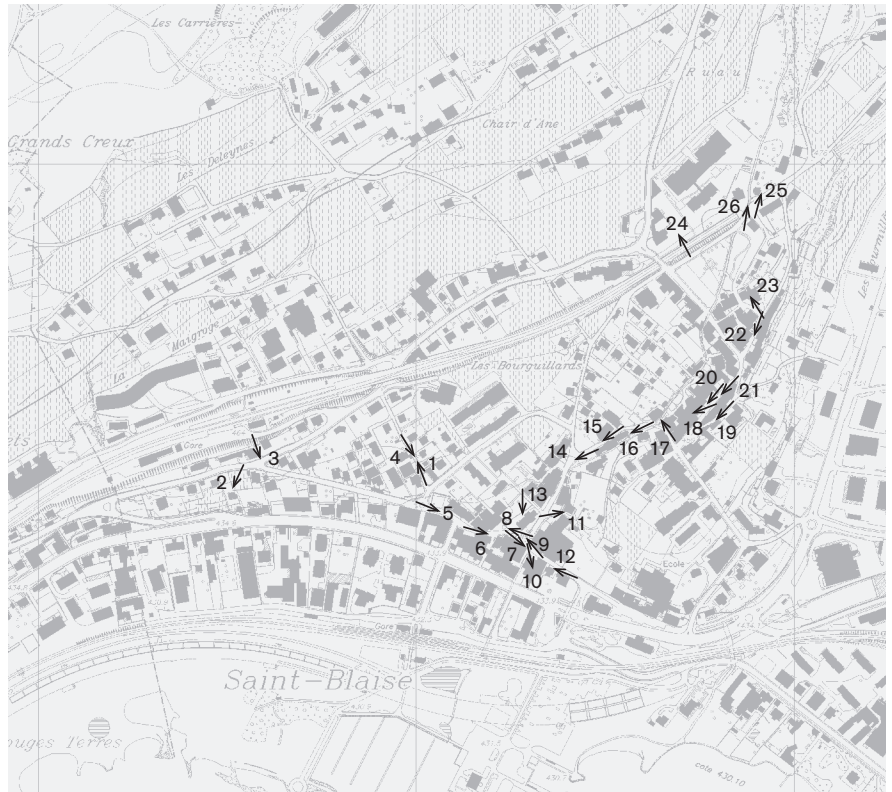


7



8





Direction des prises de vue 1: 10 000  
Photographies 2008 : 1-26



9



10



11 Le Ruau



12



13 Temple



**Saint-Blaise**

Commune de Saint-Blaise, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel



14



15



16



17 Quartier du haut



18



19





20



21



22



23 Maison de la Dîme



24 Maison du Tilleul



25



26 Groupement de maisons de maître





**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

| Type | Numéro | Désignation  | Catégorie d'inventaire | Qualité spatiale | Qualité hist.-arch. | Signification | Obj. de sauvegarde | Observation | Perturbation | Photo n°     |
|------|--------|--|------------------------|------------------|---------------------|---------------|--------------------|-------------|--------------|--------------|
| P    | 1      | Quartier du bas, structuré en triangle sur le cône de déjection du ruisseau qui sert de colonne vertébrale au site, église en position d'îlot  | AB                     | ×                | ×                   | ×             | A                  |             |              | 4-14         |
| EI   | 1.0.1  | Temple à clocher-porche flanqué d'une tourelle d'escalier, 12 <sup>e</sup> s., 1516-20, sur une esplanade entourée de tilleuls, fontaine à deux bassins de 1642 et 1842  |                        |                  |                     | ×             | A                  | o           |              | 7-9,13,14    |
|      | 1.0.2  | Rangées de maisons contiguës, dont la cure à haut rez-de-chaussée occupé par des caves, 15 <sup>e</sup> s., reconstr. façade orientale 1773-74   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 7,8,10,11,13 |
|      | 1.0.3  | Le Ruau, cours d'eau structurant le site, ponctué par six fontaines (également 2.0.4, 0.1.1, 0.0.1)  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 11           |
|      | 1.0.4  | Maison Thorens sur le canal du Ruau taillé dans le roc, façade animée d'un pignon transversal largement débordant, 3 <sup>e</sup> t. 17 <sup>e</sup> s., 1714  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |              |
|      | 1.0.5  | Transformations altérant la substance historique, larges vitrines parfois protégées d'une marquise, annexe de 2 niveaux surmontée d'un balcon, 20 <sup>e</sup> s.  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 5,7,9        |
|      | 1.0.6  | Transformations et nouveaux bâtiments dégradant le front aval du tissu, notamment annexe d'un hôtel et bloc locatif, 20 <sup>e</sup> s.  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |              |
|      | 1.0.7  | Fontaine à deux bassins rectangulaires, datée de 1770, pile ornée d'un pêcheur sculpté en 1948   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |              |
|      | 1.0.8  | Angle de la maison Crible, marqué par une galerie en bois reposant sur un pilier de pierre jaune, déb. 17 <sup>e</sup> s.  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |              |
| EI   | 1.0.9  | Maison patricienne avec galerie en bois appuyée sur trois corbeaux de pierre, 1660, transf. fin 19 <sup>e</sup> s., exhaussement de la tour d'escalier, 1902   |                        |                  |                     | ×             | A                  |             |              | 4,5          |
| P    | 2      | Quartier du haut, structure essentiellement linéaire sur un escarpement lui conférant un fort effet de silhouette depuis la plaine de l'Entre-deux-Lacs, tissu compact marqué à ses extrémités par deux accroissements | AB                     | ×                | ×                   | ×             | A                  |             |              | 17-23        |
| EI   | 2.0.1  | Maison de la Dîme, plan en équerre articulé autour d'une tour d'escalier hexagonale, façade-pignon à riche décor Renaissance, 1581   |                        |                  |                     | ×             | A                  |             |              | 23           |
|      | 2.0.2  | Fontaine à deux bassins  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |              |
|      | 2.0.3  | Rangées de maisons contiguës le long de la rue qui suit la crête, nombreux décrochements de plan   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 18,20-22     |
|      | 2.0.4  | Le Ruau, cours d'eau structurant le site, ponctué par six fontaines (également 1.0.3, 0.1.1, 0.0.1)  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |              |
|      | 2.0.5  | Ancienne industrie hydraulique en surépaisseur du tissu bâti, bâtiment parallèle au Ruau, avec éléments structurels en pierre jaune  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |              |
|      | 2.0.6  | Tour de plan quadrangulaire, comptant 5 niveaux sous un toit à quatre pans réveillé, tournant 19 <sup>e</sup> -20 <sup>e</sup> s., surélévation années 1950  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 21           |
|      | 2.0.7  | Ancien moulin à une forte rupture de pente, pignon avec roue délimitant une placette centrée sur un tilleul et une fontaine, déb. 16 <sup>e</sup> s.   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 17           |
| P    | 3      | Quartier de la gare structuré sur deux rues en écharpe, habitations plus ou moins cossues, jardins d'agrément, 2 <sup>e</sup> m. 19 <sup>e</sup> -déb. 21 <sup>e</sup> s.  | BC                     | /                | /                   | ×             | B                  |             |              | 1-4          |
| EI   | 3.0.1  | Gare nord avec marquise supportée par des poteaux de bois et toilettes publiques, 1859   |                        |                  |                     | ×             | A                  | o           |              |              |
|      | 3.0.2  | Entrepôts alignés le long des voies ferrées, l'un converti en chapelle mortuaire, 19 <sup>e</sup> -20 <sup>e</sup> s.  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |              |
|      | 3.0.3  | Hôtel de la Gare à façade-pignon haute de 4 niveaux sous un toit à demi-croupe, 2 <sup>e</sup> m. 19 <sup>e</sup> s.   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 3            |
|      | 3.0.4  | Portion du tissu dominant la route cantonale   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 2            |
|      | 3.0.5  | Centre commercial Coop, bâtiment en béton surmonté d'un parking, corps étranger particulièrement dépréciatif, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |              |
|      | 3.0.6  | Station transformatrice en forme de tour Heimatstil, déb. 20 <sup>e</sup> s.   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |              |

**Saint-Blaise**

Commune de Saint-Blaise, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel

| Type | Numéro | Désignation   | Catégorie d'inventaire | Qualité spatiale | Qualité hist.-arch. | Signification | Obj. de sauvegarde | Observation | Perturbation | Photo n° |
|------|--------|---|------------------------|------------------|---------------------|---------------|--------------------|-------------|--------------|----------|
| E    | 0.1    | Ensemble composé de plusieurs maisons de maître dans des parcs arborisés, importante ponctuation à l'extrémité supérieure du village d'origine, 18 <sup>e</sup> -19 <sup>e</sup> s. | A                      | ×                | ×                   | ×             | <b>A</b>           |             |              | 25,26    |
|      | 0.1.1  | Le Ruau, cours d'eau structurant le site, ponctué par six fontaines (également 1.0.3, 2.0.4, 0.0.1)   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 26       |
| EE   | I      | Socle du crêt dominant la plaine de l'Entre-deux-Lacs, jardins, vignes et vergers occupés par diverses constructions  | ab                     |                  |                     | ×             | <b>a</b>           |             |              | 12,14-16 |
|      | 0.0.1  | Le Ruau, cours d'eau structurant le site, ponctué par six fontaines (également 1.0.3, 2.0.4, 0.1.1)   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 16       |
|      | 0.0.2  | Maisons mitoyennes de part et d'autre du chemin reliant les deux niveaux du site, dont d'anciennes industries hydrauliques, 18 <sup>e</sup> -19 <sup>e</sup> s.                     |                        |                  |                     |               |                    | o           |              | 15,16    |
|      | 0.0.3  | Immeuble locatif Heimatstil, 4 étages sur un rez-de-chaussée en appareil rustique, toit sommé d'un clocheton, fin 19 <sup>e</sup> s.  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 0.0.4  | Trois habitations uni- ou plurifamiliales, dérangeant par leur implantation exposée à la vue, 20 <sup>e</sup> s.  |                        |                  |                     |               |                    |             | o            |          |
|      | 0.0.5  | Villa cachée dans les arbres de son jardin, déb. 20 <sup>e</sup> s.   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 0.0.6  | Home Le Castel, composé d'une maison de maître, vers 1900, et de deux annexes accolées, années 1990   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 0.0.7  | Pavillon scolaire de Vigner, 20 <sup>e</sup> s.   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 0.0.8  | Villa bourgeoise à toit Mansart, vers 1900  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 0.0.9  | Habitation sur l'étroit chemin bordé de murs qui monte depuis la plaine de l'Entre-deux-Lacs, 19 <sup>e</sup> s.  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
| PE   | II     | Petite aire à vocation publique, structurée à la jonction de la route cantonale avec l'ancienne voie d'accès au quartier du bas depuis la plaine de l'Entre-deux-Lacs               | a                      |                  |                     | ×             | <b>a</b>           |             |              |          |
| EI   | 0.0.10 | Collège de la Rive de l'Herbe, 3 niveaux sous un toit Mansart, avant-corps avec clocheton au nord, pignon transversal au sud, 1896  |                        |                  |                     | ×             | <b>A</b>           |             |              |          |
| EI   | 0.0.11 | Rangée de maisons contiguës, intégrant la Maison de Commune aménagée dans une ancienne demeure patricienne coiffée d'un toit Mansart, 1694  |                        |                  |                     | ×             | <b>A</b>           | o           |              |          |
|      | 0.0.12 | Fontaine à bassin arrondi sur le devant   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 0.0.13 | Gendarmerie à 3 niveaux couverts d'un toit à quatre pans, rez-de-chaussée percé de grandes baies cintrées, déb. 20 <sup>e</sup> s.  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
| PE   | III    | Larges rives gagnées sur le lac de Neuchâtel lors de la 2 <sup>e</sup> correction des eaux du Jura, plage et parking  | a                      |                  |                     | ×             | <b>a</b>           |             |              |          |
|      | 0.0.14 | Eglise catholique romaine et cure, 1939   |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 0.0.15 | Autoroute A 5, inaugurée en 1975 et 1995  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 0.0.16 | Ligne ferroviaire Neuchâtel-Berne, ouverte en 1901  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
| EI   | 0.0.17 | Gare sud avec marquise supportée par des poteaux métalliques et halle aux marchandises, 1900  |                        |                  |                     | ×             | <b>A</b>           | o           |              |          |
|      | 0.0.18 | Port de plaisance et débarcadère  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
|      | 0.0.19 | Port de pêcheurs  |                        |                  |                     |               |                    | o           |              |          |
| PE   | IV     | Petite aire hétéroclite au premier plan du quartier du bas, sur les terrains dégagés par la 1 <sup>re</sup> correction des eaux du Jura, fin 19 <sup>e</sup> -20 <sup>e</sup> s.    | b                      |                  |                     | ×             | <b>b</b>           |             |              |          |



| Type | Numéro | Désignation  | Catégorie d'inventaire | Qualité spatiale | Qualité hist.-arch. | Signification | Obj. de sauvegarde | Observation | Perturbation | Photo n° |
|------|--------|--|------------------------|------------------|---------------------|---------------|--------------------|-------------|--------------|----------|
| EE   | V      | Développements hétérogènes entre le chemin de fer Neuchâtel-Berne et la route cantonale, fin 19 <sup>e</sup> -20 <sup>e</sup> s.                                 | b                      |                  |                     | /             | <b>b</b>           |             |              |          |
| PE   | VI     | Portion d'espace articulant le flanc ouest du quartier du bas, encore partiellement couverte de vignes   | b                      |                  |                     | ×             | <b>a</b>           |             |              |          |
|      | 0.0.20 | Trois maisons familiales échelonnées sur la pente, gênant par leur présence en marge du tissu historique, déb. 21 <sup>e</sup> s.                                |                        |                  |                     |               |                    |             | o            |          |
|      | 0.0.21 | Immeuble locatif avec poste, gênant par sa volumétrie disproportionnée par rapport au quartier du bas, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.                      |                        |                  |                     |               |                    |             | o            |          |
| PE   | VII    | Petite aire couverte d'immeubles locatifs, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> -déb. 21 <sup>e</sup> s.  | b                      |                  |                     | /             | <b>b</b>           |             |              | 14       |
| PE   | VIII   | Quartier résidentiel en contre-haut du périmètre de l'église, maisons uni- ou plurifamiliales avec jardins, 19 <sup>e</sup> -déb. 21 <sup>e</sup> s.             | b                      |                  |                     | ×             | <b>b</b>           |             |              |          |
|      | 0.0.22 | Groupe homogène avec effet d'échelonnement, 19 <sup>e</sup> s.   |                        |                  |                     |               |                    |             | o            |          |
|      | 0.0.23 | Petit bâtiment abrité sous un toit à quatre pans réveillonnés, entrée de l'ancien cimetière ornée de l'inscription « Hodie mihi, cras tibi », 1785               |                        |                  |                     |               |                    |             | o            |          |
| EE   | IX     | Echappée vers la crête boisée qui prolonge la localité au nord-est, vignes, vergers, jardin public et parcs privés   | a                      |                  |                     | ×             | <b>a</b>           |             |              | 24       |
|      | 0.0.24 | Villa bourgeoise à pignon frontal abrité sous un toit en bâtière maintenu par des bras-de-force, fin 19 <sup>e</sup> s.  |                        |                  |                     |               |                    |             | o            |          |
|      | 0.0.25 | Local du feu, 20 <sup>e</sup> s.   |                        |                  |                     |               |                    |             | o            |          |
|      | 0.0.26 | Ligne ferroviaire Neuchâtel-Bienne, ouverte en 1859  |                        |                  |                     |               |                    |             | o            | 24       |
| EI   | 0.0.27 | Maison du Tilleul dans un parc planté de hauts feuillus, avec ancienne maison du jardinier et anciennes écuries, milieu 16 <sup>e</sup> -déb. 19 <sup>e</sup> s. |                        |                  |                     | ×             | <b>A</b>           | o           |              | 24       |
|      | 0.0.28 | Immeuble résidentiel créant un lien factice entre les deux îlots patriciens, déb. 21 <sup>e</sup> s.   |                        |                  |                     |               |                    |             | o            |          |

## Développement de l'agglomération

Histoire et croissance historique

Marquant l'accès au Littoral neuchâtelois depuis la plaine de l'Entre-deux-Lacs, le site a été habité apparemment sans interruption depuis la Préhistoire. On y a mis au jour une station néolithique et des sépultures de l'époque de Hallstatt. La période gallo-romaine est particulièrement bien documentée : une villa aux Tuiles, deux ports et le chemin du Diable qui conduit à la Vy d'Etra en contre-haut de la localité actuelle. Une nécropole dégagée au Vignier date quant à elle de l'époque burgonde. En 1949, des fouilles à l'intérieur du temple ont permis de découvrir les fondations d'une église remontant à la fin de l'époque carolingienne ou au début de l'époque romane. La première mention du lieu remonte à l'an 1011. Elle figure dans un acte de donation du roi de Bourgogne Rodolphe III en faveur de son épouse Irmengarde. A cette époque, le village s'appelait « Arins » ce qui signifie « sablonneux ». En 1209 apparut son nouveau nom « Sanctus Blasus » qui fait référence à l'évêque de Sébaste en Arménie, mort martyrisé en 316.

Jusqu'à la Révolution de 1848, Saint-Blaise fut le siège d'une mairie dépendant de la châtellenie de Thielle, la cinquième en rang des juridictions de l'Etat de Neuchâtel. A l'époque de la première Reconnaissance de biens établie en 1434, la localité comprenait déjà deux quartiers reliés par un ruisseau et diverses industries hydrauliques : un à l'embouchure du ruisseau dans le lac, l'autre sur un crêt en contre-haut. L'église, située à faible distance de la rive, au centre du quartier inférieur, fit l'objet d'importants travaux entre 1516 et 1520, dont la construction d'une tour-porche dirigée vers le lac. Peu après, en 1531, la paroisse passa à la Réforme sous la pression des bourgeois de Neuchâtel qui vinrent détruire tout ce qui se rapportait au culte catholique pour venger Guillaume Farel malmené lors d'une prédication à Saint-Blaise.

Dans les Reconnaissances de 1686, les deux quartiers offraient une structure et une emprise identiques à celles consignées sur la première édition de la Carte Siegfried de 1875. Béat Fischer, membre du Grand Conseil de Berne, donna au village l'un de ses principaux jalons en construisant, en 1694, une maison de

maître à l'entrée du site depuis la plaine. L'économie ne reposait pas seulement sur la culture des vignes qui ceinturaient le village, elle était aussi marquée par l'exploitation de la fameuse pierre jaune qui ne cessa qu'en 1970. Par ailleurs, le Ruau descendant de la combe de Voëns servit très tôt à alimenter des rouages. L'abbaye de Fontaine-André y autorisa l'établissement d'un premier moulin en 1191. Par la suite s'y fixèrent des tanneries, des foulés, des battoirs et des scieries. Certaines de ces installations subsistèrent jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Une tuilerie s'implanta également à Saint-Blaise en 1765, ainsi que deux fabriques d'indiennes exploitées entre 1750 et 1837. Ces activités nombreuses et variées expliquent la relative aisance du lieu.

De 597 habitants en 1750, la population passa à 1'014 personnes en 1850. Le milieu du 19<sup>e</sup> siècle correspond au début des travaux qui allaient peu à peu modifier l'image de l'agglomération : construction en 1859 de la ligne ferroviaire Neuchâtel–Bienne en contre-haut du village, première correction des eaux du Jura qui permit l'ouverture du chemin de fer Berne–Neuchâtel en 1901 et l'aménagement d'une nouvelle route cantonale en 1908. La première édition de la Carte Siegfried de 1875 montre encore le lien étroit qui unissait la rue inférieure à la rive du lac. A cette époque, le cimetière – aménagé originellement autour du temple – se trouvait au lieu-dit Les Ouches (0.0.23) depuis une centaine d'années. La deuxième édition de la Carte Siegfried de 1901, imprimée en 1917, révèle le net recul du plan d'eau. Autour de l'ancienne maison Fischer, achetée par la commune en 1838 pour y loger une auberge et le siège de la justice, puis acquise par la municipalité en 1866 pour y aménager des salles de classe, se constituait alors un petit noyau d'édifices publics, dominé par le collège primaire traité en palais. A cet îlot répondit, de l'autre côté du périmètre centré sur le temple, un nouveau quartier résidentiel orienté vers la station de la ligne Neuchâtel–Berne.

Le début du 20<sup>e</sup> siècle fut marqué par la fondation d'une paroisse catholique : bâtie en 1939 sur les terrains dégagés par le retrait du lac, son église (0.0.14) ne noue pas de rapport particulier avec le vieux village. La viticulture perdit son rôle prépondérant dès la fin de la



Deuxième Guerre mondiale. Le vignoble commença à se morceler pour faire place à des quartiers d'immeubles locatifs ou de villas familiales. Entre 1950 et 1990, la population s'est élevée de 1'865 à 2'930 habitants, dont de nombreux pendulaires. La deuxième correction des eaux du Jura a largement élargi le premier plan du site, doté de deux ports (0.0.18, 0.0.19) et d'une vaste plage traversée par l'autoroute A 5 en grande partie sous tunnel (0.0.15).

### **Le site actuel**

Relations spatiales entre les composantes du site

Saint-Blaise se distingue par sa situation à l'extrémité nord-est du Littoral, mise en évidence par l'arête rocheuse qui domine la plaine de l'Entre-deux-Lacs. La localité révèle une grande complexité qui est due non seulement au caractère accidenté de la topographie à ce point de passage entre deux entités géographiques, mais aussi à l'aspect hétéroclite des développements qui ceinturent le bâti ancien et à la proximité de quatre voies de communication : voies ferrées (0.0.16, 0.0.26), route cantonale et autoroute (0.0.15). La disposition des trois composantes historiques sur une ligne montant du sud-ouest au nord-est est valorisée par le Ruau (1.0.3, 0.0.1, 2.0.4, 0.1.1). Encore à ciel ouvert, ce cours d'eau s'impose comme le facteur de liaison le plus évident entre elles.

### **Le quartier du bas, groupé autour du temple**

Le pôle inférieur (1) du vieux village se tient désormais en net retrait du lac. Il est toujours le centre vital de l'agglomération : nombreux commerces, hôtels, restaurants et bars. L'aménagement de la route cantonale sur le tracé de l'ancienne rive lui a permis de sauvegarder sa structure extraordinairement compacte. L'organisation du tissu doit sa forme triangulaire à la configuration du terrain marquée par l'évasement des berges du Ruau avant son embouchure dans le lac. Doté de deux chapelles latérales qui lui font comme un transept, le temple (1.0.1) se dresse sur la place centrale : son orientation perpendiculaire aux courbes de niveau met en exergue la rue montante, tandis que son frontispice dominé par une tour-porche marque la rue parallèle au lac. L'orientation différenciée des rangées de maisons mitoyennes, consécutive à leur dispo-

sition gouttereaux sur rue, met en évidence la configuration triangulaire de l'espace. De nombreux décrochements de plan confèrent une grande spontanéité à ce périmètre fermé sur lui-même. La rue inférieure se déploie en enchaînant plusieurs inflexions. Deux resserrés signalent l'arrivée sur la place centrale (1.0.2) : combinés à la sinuosité de la rue, ces goulets favorisent une progression par perspectives successives.

Les maisons en maçonnerie crépie datent du 16<sup>e</sup> au début du 20<sup>e</sup> siècle. Si certaines obéissent à un parcellaire en étroites lanières, d'autres s'imposent de manière plus personnelle au sein des espaces-rues. En hauteur, leur échelle varie de deux à quatre niveaux. Cette animation se rencontre également dans l'écriture architecturale : angles évidés aux endroits les plus resserrés des rues, fenêtres à jours multiples, baies cintrées ou rectangulaires, tourelles d'escalier, balcons en fer forgé, dômes parfois agrémentés d'un berceau en bois. A l'extrémité des rangées, les toits sont souvent adoucis par une croupe rabattue. Les maisons en retrait de la chaussée ouvrent sur des avant-cours qui ont parfois été remplacées par des annexes. Ce périmètre se caractérise par son aspect essentiellement minéral. Toutefois, l'esplanade du temple est délimitée par des tilleuls et un jardin potager s'insère dans un coude du Ruau.

Plusieurs importants jalons soulignent les articulations du tissu, comme par exemple la tour d'escalier de la maison Neuve (1.0.9) à l'entrée du vieux village depuis Neuchâtel. Autour du temple, deux maisons du 18<sup>e</sup> siècle confèrent une certaine solennité à la place : l'ancienne Maison de Commune, surmontée d'un toit Mansart, et la maison Gugger, coiffée d'un haut toit à demi-croupes. L'accès à la place est gardé, à l'est, par l'Hôtel du Cheval-Blanc, ancienne maison de maître rebâtie peu après 1598 par Nicolas de Graffenried. A l'entrée supérieure du tissu, la maison Thorens (1.0.4), édifée à la fin du 17<sup>e</sup> siècle et transformée en 1714, présente la particularité d'être construite sur le Ruau.

### **Le quartier du haut**

Le pôle supérieur (2) se déploie dans l'axe de la rue montante du quartier inférieur, mais en net décalage. Une césure marque clairement le passage d'un tissu à l'autre : elle est mise en évidence par d'anciens mou-

lins (0.0.2) échelonnés entre le chemin en pente raide et le Ruau qui descend à cet endroit par cascades. Cette position d'acropole sur une crête a déterminé la configuration linéaire et passablement allongée du tissu bâti. La structure se révèle plus complexe qu'on ne l'imagine en observant la silhouette depuis l'est : ses deux extrémités sont marquées par des excroissances le long de deux chemins perpendiculaires aux courbes de niveau. En outre, la portion de terrain au nord du carrefour supérieur est occupée par un pâté de maisons assez enchevêtré. Dans ce périmètre également, l'ordre contigu est partout la règle, de même que l'orientation des bâtiments gouttereaux sur rue. Les fronts de rues sont animés par de nombreux et brusques décrochements de plan, si bien que par endroits les maisons se tiennent au bord immédiat de la chaussée, alors qu'ailleurs elles sont précédées par des avancours parfois ceinturées de murets et plantées de quelques arbres. La rangée est de l'étroite rue principale frappe par sa faible profondeur, due à l'inclinaison prononcée de la pente. Nettement plus large, la rangée ouest a pris possession de presque tout l'espace compris entre la rue et le Ruau. D'étroits passages, percés au rez-de-chaussée des maisons, relient la rue principale au sentier tortueux qui longe le cours d'eau rythmé par des petits ponts, des fontaines et d'anciennes industries hydrauliques.

Ce quartier se caractérise également par un parcellaire varié, sauf qu'ici les maisons – ponctuées par quelques pignons transversaux et lucarnes – se révèlent plus modestes que celles du quartier groupé autour du temple. Des effets de porte marquent la plupart des entrées du tissu bâti. Au sud-est, par exemple, deux bâtiments encadrent étroitement la rue, celui à l'ouest venant mordre sur la chaussée en un geste manifeste de fermeture. A l'ouest, l'accès depuis le périmètre inférieur est accentué par un ancien moulin (2.0.7) dont le pignon se dresse dans la perspective de l'une des deux excroissances. L'extrémité supérieure de la rue principale est mise en exergue par le bâtiment le plus prestigieux du quartier : la maison de la Dîme (2.0.1) bâtie pour Hans Ruginet de Fribourg. Cet édifice daté de 1581 se singularise par son implantation légèrement isolée et par sa façade-pignon d'inspiration Renaissance avec décor peint. Juste en aval, le rang ouest enchaîne cinq décrochements particulièrement

expressifs en raison de l'implantation oblique des bâtiments.

### **Le groupement de maisons de maître**

La troisième composante (0.1) greffée sur le Ruau agit comme une sorte de point d'orgue à l'extrémité supérieure du site. Cet îlot clairement détaché du quartier supérieur s'offre en net contraste avec les deux périmètres : de dimensions réduites, il ne renferme que des maisons cossues inscrites isolément dans des jardins. La structure s'organise avec souplesse au carrefour de plusieurs routes secondaires. Une maison de maître et l'ancien Hôtel du Sauvage encadrent la rue qui prolonge l'axe principal du quartier du haut, forçant le regard vers le manoir le plus important de l'ensemble, en amont d'une route parallèle aux courbes de niveau. La rangée septentrionale est complétée par trois constructions dont un entrepôt d'une rare qualité et une habitation correspondant sans doute au « Stock » édifié par une ancienne compagnie de tir. La variété de ce tissu s'observe à divers points de vue : orientation des maisons parallèle, oblique ou perpendiculaire aux courbes de niveau, volumes allongés ou ramassés, toits à demi-croupes, à quatre pans ou en bâtière. Cependant, le style des bâtiments construits aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles lui confère une parfaite homogénéité : baies cintrées ou rectangulaires en axes réguliers, éléments structurels en pierre jaune. Cet aspect cossu se reflète dans les parcs entourés de haies et de murets. Les nombreux arbres d'essences rares se fondent dans le cordon forestier qui se développe vers les Roches de Châtollion et qui donne à l'enchaînement des trois composantes historiques une plus forte résonance dans le paysage.

### **Le quartier de la gare Neuchâtel–Bienne**

Délimité en amont par le chemin de fer, le périmètre en ordre lâche (3) qui relie le quartier du bas à la gare se distingue par son implantation sur un coteau en pente accusée. Sa structure est régie principalement par deux rues en écharpe qui se rejoignent devant la façade-pignon de l'Hôtel de la Gare (3.0.3). Une petite route sans issue mène à la station (3.0.1) par un virage en épingle à cheveux. Le tissu se compose de villas bourgeoises et de maisons locatives qui datent pour la plupart du tournant des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Il se singularise par la mise en exergue des habitations



(3.0.4) égrenées en contre-haut de la route cantonale, sur un socle formé de murs et de jardins en pente abrupte, parfois plantés de vignes : cet effet vertical est augmenté par les nombreux pignons transversaux qui animent les façades.

### Les environnements

Les composantes paysagères se sont réduites comme peau de chagrin aux abords des quartiers anciens. Des extensions hétérogènes ceinturent désormais le vieux village de toutes parts (IV, V, VII, VIII). Néanmoins, les glacis de l'arête rocheuse sont encore suffisamment dégagés au sud et à l'est pour jouer leur rôle de socle (I). Du côté de la plaine, le coteau couvert d'arbres et de vignes est d'une importance capitale pour la silhouette de crête du quartier supérieur.

A l'entrée est du périmètre inférieur, un petit espace (II) est défini de manière cohérente par des bâtiments publics. Cependant, le surélargissement de la route de passage – coupée hermétiquement de la route historique devenue une impasse – gêne la perception du vaste espace rectangulaire. Deux fronts se font face, dont au nord une rangée de constructions en grande partie mitoyennes (0.0.11). Cet alignement est accentué, presque en son milieu, par la Maison de Commune logée dans une maison de maître à toit Mansart de la fin du 17<sup>e</sup> siècle. Au sud lui fait contrepoids la masse allongée du collège primaire (0.0.10). La gendarmerie (0.0.13) et un large espace vert relie cette composante au quartier du bas.

### Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Les deux périmètres historiques souffrent d'un certain nombre d'altérations : garages, vitrines, terrasses, annexes et balcons. Un plus grand effort doit être consenti pour maintenir l'authenticité des bâtiments d'origine.

Le quartier de la gare devrait faire l'objet d'une plus grande attention. Son implantation sur un coteau en pente accusée le rend vulnérable puisque tout élément gênant y ressort de manière disproportionnée.

Aucune nouvelle construction n'est souhaitable dans les dégagements (I, VI, IX) qui entourent les trois composantes historiques. Ces espaces verts sont nécessaires à la bonne lisibilité du site.

### Qualification

Appréciation du village urbanisé dans le cadre régional

☒☒/ Qualités de la situation

Remarquables qualités de situation à l'articulation du Littoral avec la plaine de l'Entre-deux-Lacs. Effet de silhouette marqué du périmètre supérieur sur une crête. Qualités cependant diminuées par les développements hétéroclites qui cernent les composantes historiques.

☒☒/ Qualités spatiales

Hautes qualités spatiales en raison de la partition du bâti en trois composantes égrenées sur un ruisseau qui détermine leurs structures contrastées. Originalité du quartier inférieur organisé en triangle autour du temple. Linéarité marquée du quartier implanté sur la crête. Caractère cossu de l'ensemble supérieur, point de départ d'un cordon boisé qui prolonge l'axe du bâti dans le paysage. Egalement bonnes qualités spatiales du quartier de la gare en raison de la forte déclivité du coteau qui détache la silhouette de chaque bâtiment.

☒☒☒/ Qualités historico-architecturales

Excellentes qualités historico-architecturales en raison de la présence d'un nombre élevé de bâtiments de valeur : temple dont le noyau remonte au 12<sup>e</sup> siècle, maisons de maître de diverses époques, anciennes industries hydrauliques, gares et collège de la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

**Saint-Blaise**

Commune de Saint-Blaise, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel

2<sup>e</sup> version 11.2007/job

Films n° 3404, 3405 (1979)  
Photos digitales (2008)  
Photographe: Aline Henchoz

Coordonnées de l'Index des localités  
565 632/207 004

Mandant  
Office fédéral de la culture (OFC)  
Section du patrimoine culturel et des  
monuments historiques

Mandataire  
Bureau pour l'ISOS  
Sibylle Heusser, arch. EPFZ  
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS  
Inventaire des sites construits à protéger  
en Suisse